L'APÉRITIF S'INVITE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022

Pilier historique de l'art de vivre à la Française, les 16,17 et 18 septembre prochains, l'apéritif joue la carte populaire et conviviale à l'occasion des Journées du Patrimoine.

L'APÉRITIF DU PATRIMOINE : un rendez-vous pour célébrer l'instant apéritif, ses cultures et traditions à travers la France et qui a reçu le label gouvernemental « année de la gastronomie » piloté par le chef Guillaume Gomez.

En marge des Journées Européenne du Patrimoine 2022, la Fédération Française des Vins d'Apéritif met en lumière 7 vins d'apéritif de France le temps d'un apéritif ouvert à tous.

En effet, illustrant l'ancrage et le caractère culturel de l'apéritif, ce sont des productions et des marques **Byrrh** à Thuir (66), **Café de Paris** à Bordeaux (33), **Kina Karo** à Lagrasse (11), **Lillet** à Podensac (33), **Noilly Prat** à Marseillan (34), **St Raphaël** à Saint Raphaël (83) et **Vermouth Dolin** à Chambéry (73) qui vont mettre en saveurs le thème de l'année : « *le patrimoine durable !* ».

Les vins d'apéritifs sont ainsi inscrits dans leur patrimoine local grâce à des marques emblématiques, des lieux de production historiques, un savoir-faire et des recettes qui ont marqué plusieurs générations.

Une grande première pour associer les richesses gastronomiques de l'apéritif à des moments gourmands et conviviaux.

Les 16, 17 et 18 septembre prochains, selon un programme exclusif, l'Apéritif du Patrimoine prendra forme pour la première fois avec les dégustations animées des marques participantes, respectivement sur leur territoire d'origine.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Ces événements ont pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir ces vins d'apéritif, qui pour certains sont plus que centenaires et ont fait le succès de ces villes depuis plus de deux siècles. « *Nous souhaitons mettre en exergue l'apéritif et faire entendre au plus grand nombre qu'il fait partie intégrante du repas gastronomique, lui-même reconnu patrimoine culturel immatériel depuis 2010 par l'Unesco. Ces apéritifs du patrimoine inscrits au cœur d'un rendez-vous national valorisent le travail et le savoir-faire de nos adhérents lors d'un moment de partage et de convivialité* » explique Jerôme Perchet, Président de la Fédération Française des Vins d'Apéritif.

LE LABEL « ANNÉE DE LA GASTRONOMIE »

Depuis 2010, le repas gastronomique français est classé au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, au titre d'une « pratique sociale coutumière, destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes ».
Ce repas français inclut l'apéritif.
En plus des mets et plats qui constituent ce repas « à la française », c'est la pratique sociale qui l'entoure : la convivialité, le plaisir du goût, le partage, l'association avec les vins ou encore le lien aux terroirs.

« Répondre à l'appel à projet national lancé par le Président de la République, en lien avec le plan de relance gouvernemental post Covid, nous a permis d'obtenir le label « année de la gastronomie » et d'affirmer notre ambition de partager nos valeurs et notre ancrage territorial dans l'hexagone », explique Augustin Chazal, Directeur de la Fédération Française des Vins d'Apéritif.

L'Apéritif du patrimoine 2022 sera le moment convivial et populaire, marquant le week-end des 39ème journées du patrimoine, qui auront pour thème le patrimoine durable, et qui seront l'occasion pour les français de découvrir leur patrimoine historique, des monuments civils ou religieux, mais aussi les patrimoines agricoles et industriels, et à travers eux les savoir-faire.

A L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2022,
PARTAGEONS ENSEMBLE
LE PATRIMOINE GASTRONOMIQUE DE L'APÉRITIF !

WWW.APERITIFDUPATRIMOINE.FR

CONTACT PRESSE & COORDINATION NATIONALE

Nathalie Garnier – Whatever She Wants – nathalie@agencewsw.com - P/ 06 15 19 45 57
Fédération Française des Vins d'Apéritif – Conseil National des Vins Aromatisés
Maison des Vins & Spiritueux - 10 rue Pergolèse - 75116 PARIS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.